Le Magazine des Salèves

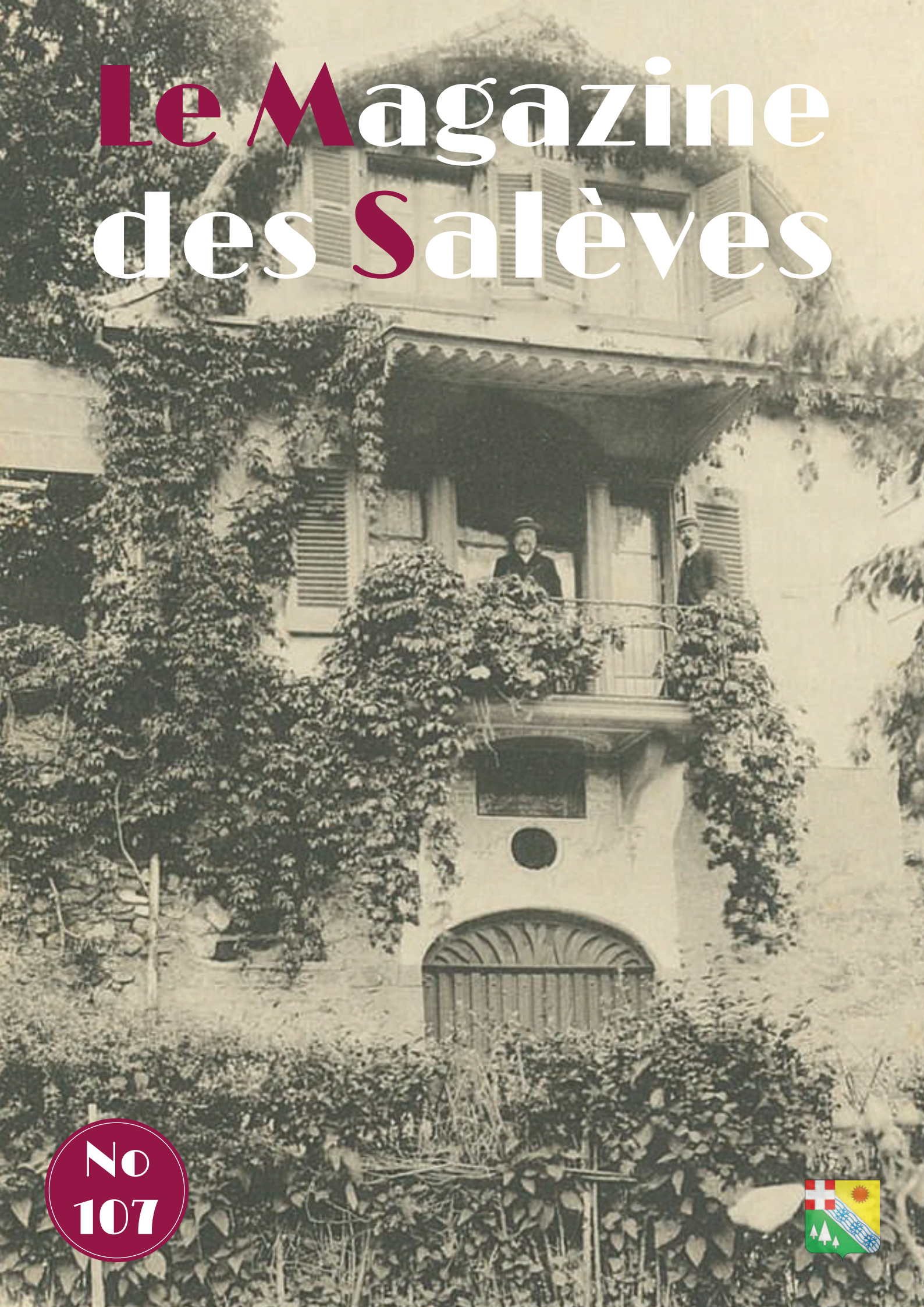

No 107

Annonceurs

L'ATELIER DU PIANO

L'ATELIER DU PIANO
VENTE ET LOCATION DE PIANOS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
ACCORDS - RESTAURATION
SERVICE CONCERT
TRANSPORTS
06 50 53 30 72
contact@atelierpiano.com
atelierpiano.com

33 IMPASSE DE LA CROIX BLANCHE
74560 MONNETIER MORNEX
Tel 04 50 36 55 98
AD'Coiff
SALON DE COIFFURE MIXTE

ATELIER GILLES DUMONT
MENUISIER - CHARPENTIER
FINDROL • 07 85 25 01 86
atelier.gd.74@gmail.com

BAR TABAC PRESSE DU SOLEIL LEVANT
PMU - FDJ - Relais Colis - Compte Nickel
1482 route du Salève - 74560 Monnetier Mornex
Tél : +33.(0)4.50.31.30.25 - Karinne
Ouvert du lundi au vendredi de 06h30 à 20h00 - samedi de 08h00 à 20h00

SARL ANCHISI & FILS
Menuiserie, charpente, couverture
Fermeture volet roulant, porte de garage
Véranda aluminium ossature bois
• Elagage, abattage
• Débroussaillage
• Travaux forestiers
• Bois de chauffage
Ch. de la Chapelle - 74560 MONNETIER-MORNEX
Tél. 04 50 36 56 39 - Fax 04 50 36 53 29

Artisan Chocolatier
Persch
1118, route du Salève
74560 MORNEX
06 03 95 07 01
didier.persch@sfr.fr

Patines
Traditionnelles
(effet XVIIe siècle)
Contemporaines
(faux béton ciré)
Métalisées
(or, bronze, argent)
Restauration
Cadres anciens
& sculptures
Pauline Rousselet
Patine & Restauration de meubles et objets
1153 chemin des dessous
74560 ESSERTS-SALEVE
Tél.: +33 (0)6 16 55 12 81
contact@patine-restauration.com

Travaux METALLERIE
Tous types de soudure
Grille – Portail
SR
Didier Raphoz
06 30 96 84 95
chemin de chez Bobine - 74560 Esserts-Salève

E.M.A
Ecole des Musiques Actuelles
Tél : +33.(0)6.62.62.26.74
Web : www.ema-cours.com - Mail : infoema@gmail.com
122 bis, chemin du Pont du Loup - 74560 Monnetier-Mornex

AUGUSTIN & VIGNY sarl
maçonnerie - carrelage - isolation - peinture
NEUF & RÉNOVATION
OUATE DE CELLULOSE

AUGUSTIN & VIGNY sarl
160 impasse du Casino
74560 MONNETIER
Tél. : 09 83 47 32 57
Fax : 04 50 39 71 69
www. augustin-vigny.com

Sommaire

P. 2 ANNONCEURS
P. 3 SOMMAIRE
P. 4 ÉDITO

P. 5-16 INFOS COMMUNALES
P. 5 11 NOVEMBRE - FRESQUES
P. 6 CINÉ PLEIN AIR - AWEN
P. 7 FÊTE DU BATTAGE - OCTOBRE ROSE
P. 8 ADMR Part.1
P. 9 ADMR Part. 2 - INCENDIE
P. 10 FÊTE DU SALÈVE
P. 11 FOIRE D'AUTOMNE - AÎNÉS
P. 12 POLICE RURALE - ORDURES MÉNAGÈRES
P. 13-16 COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

P. 17-18 LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

P. 19-23 LA PAROLE AUX ÉCOLIERS

P. 24-26 INTERCOMMUNALITÉ

P. 27-28 COMMISSION MUNICIPALES

P. 29 ASSOCIATIONS NUMÉROS UTILES

P. 30 ANNONCEURS

P. 31 COMMERCES ET ENTREPRISES

Magazine des Salèves No107

Fevrier 2025

Bulletin Municipal de la Commune de
Monnetier-Mornex-Esserts-Salève-Naz

www.monnetier-mornex-esserts.com

Tirage: 1'400 exemplaires

Directeur de la publication : Ludovic Wiszniewski
Rédacteur en chef : Laurent Bellini
Commission Information et participation des habitants (par ordre alphabétique):
Laurent Bellini, Alexis Dubouloz, Candice Caplan, Silvia Iuncker-Gomez, Gladys Jardillet, Anne-Marie Lalliard, Cyril Moritz, Valentina Schwartz, Ludovic Wiszniewski.

Mise en page : Offset Service Imprimerie Reignier

Relecture et correction (par ordre alphabétique): Laurent Bellini, Anne-Marie Dechenaud.

Distribution gratuite aux habitants de la commune.

Impression : Offset Service Imprimerie, Reignier.

Vous souhaitez participer à la rédaction du magazine des Salèves ?

Contactez-nous par mail :

communication@monnetier-mornex.com

Ou via la boîte aux lettres de la Mairie.

L'édito

Carte: Collection personnelle de Candice Caplan

Chères habitantes, chers habitants,

Nous espérons que vous avez passé un très bel été malgré une méteo qui n'a pas tenue toutes ses promesses. Voici l'édition 107 du Magazine des Salèves. Ce mag' marque un tournant dans sa publication car notre rédactrice en chef depuis le numéro 102, Silvia Iuncker-Gomez, a décidé de se retirer du groupe. Nous allons donc reprendre les rênes et toute l'équipe municipale souhaite remercier chaleureusement Silvia pour sa contribution à la redéfinition du style graphique et de la ligne éditoriale du Magazine des Salèves depuis le début de notre mandat.

Vous le savez, nous attachons une importance toute particulière à rendre la politique locale plus accessible à un plus grand nombre de personnes. Nous étions sans nul doute trop utopistes dans notre philosophie car, après quatre ans, le constat est un peu amer. En effet, pour beaucoup d'administrés, rester en retrait de ce qui se passe localement est la norme. C'est dommage, mais c'est ainsi ! Notre tentative de grande enquête sur la jeunesse est un exemple frappant : nous avons reçu 21 réponses.

En revanche, force est de constater que nous avons un tissu associatif très dynamique, toujours prêt à nous épauler dans l'organisation d'événements. Plusieurs rendez-vous annuels commencent à se pérenniser ; nous pouvons citer, entre autres, Ciné plein air, Halloween, la fête du battage à l'ancienne, le mondialito, Octobre rose, le festival de la lune (que nous espérons vivement retrouver cette année). Nous tenons donc à sincèrement saluer nos associations et leurs bénévoles qui ne comptent pas les heures, sans qui tout projet ne verrait pas le jour. Un grand merci à eux !

Nous vous souhaitons une très bonne lecture en compagnie du numéro 107 qui sortira d'abord en version numérique accessible sur le site, puis en version papier. Cela devrait enfin nous permettre de gagner du temps sur la publication et la distribution.

Chères habitantes, chers habitants de nos villages, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Vive nos villages du Salève, et vive l'année 2025 !

L'équipe municipale

11 Novembre

Cette année la cérémonie du 11 novembre a eu lieu à Mornex.
De gauche à droite Alexis Dubouloz, Gladys Jardillet, Frédérique Leone, Christophe Boyer, Christophe Augustin, René Gagnepain, Ludovic Wiszniewski, Anne-Marie Lalliard, Régis Lamure *Crédit photo : Laurent Bellini*

Fresques

Jean Luc Rosnoblet alias Mö, tatoueur et artiste peintre, continue sa collaboration avec la municipalité et il y a désormais quatre fresques qui ornent différents lieux de la commune. Lorsque vous montez à Monnetier, vous ne pouvez pas rater la baleine peinte sur le local du SRB dans le virage « dit de Bellevue ». Si vous allez en direction d'Esserts, un grand cerf vous fixera de son regard sauvage juste avant la route qui mène au city-stade. Un peu plus loin, au lavoir de Naz, ce sont des scènes d'antan qui décorent ce lieu historique. Enfin, le transformateur du téléphérique du Salève a été rénové il y a quelques semaines pour se fondre un peu mieux dans le décor. Nous en profitons pour remercier chaleureusement Mö d'apporter sa touche personnelle, et de rendre ces locaux autrefois mornes plus colorés.

L'équipe de rédaction
Crédit photo : Laurent Bellini

Ciné plein air

Pour la 4e année consécutive, Ciné plein-air a rassemblé petits et grands autour du film Indiana Jones 5.
Comme à l'accoutumée, distribution de pop-corns avant la projection, une buvette et un DJ qui a dû se sentir bien seul à essayer de faire danser les gens plus intéressés à discuter autour d'un verre que de se trémousser sur la piste.
La prochaine édition sera sans doute uniquement consacrée au film en vedette sans animation musicale.

L'équipe de rédaction
Crédit photo : Laurent Bellini

Awen

Les habitants du centre de Monnetier n'ont pas pu passer à côté de l'ouverture d'un bar en plein cœur du village au milieu de l'été.
En effet, après environ 4 ans de travaux, les deux bâtiments, situés à deux pas de l'église et arborant le logo Awen, ont retrouvé leur splendeur passée et l'ancienne verrière-atelier s'est complètement transformée pour devenir un café cosy. Cet été, l'endroit a accueilli deux chanteurs compositeurs et se présentera comme un café-concert proposant également des menus variés chaque jour.
On saluera au passage les lieux déjà bien connus sur notre commune, dont Karinne au Soleil levant à Mornex, Cédric au Café de l'Union et Gérard dans son K'mion sur la place de l'église.

Crédit photo : Awen

Fête du battage à l'ancienne

Le 4 août dernier, c'est sous un beau soleil qu'une foule nombreuse s'est retrouvée pour la 4e édition de l'événement phare de l'été dans la commune : la fête du battage à l'ancienne, qui a une fois de plus eu lieu dans le magnifique parc arboré de la Villa Emmanuel à Mornex.
Plus d'une centaine de tracteurs étaient exposés, tantôt restaurés comme au premier jour, tantôt restés « dans leur jus ». Amenés de tout le département par les passionnés venus retrouver les organisateurs de la commune, ils ont investi le domaine, et l'occasion de partager leur amour pour les machines ne manquait pas.
Les amis de l'AVM74 (Amicale des Véhicules Militaires de Haute-Savoie) avaient également fait le déplacement et monté leur campement au cœur de la fête, à côté des tracteurs arrivés des États-Unis après-guerre grâce au plan Marshall. Une exposition de matériel forestier était également mise en place par Luc Anchisi.

L'orgue de barbarie de Joseph Bosson mettait l'ambiance rétro près du bus des années 30 transformé en bar/crêperie, une nouveauté de cette édition, tandis qu'un groupe de rock animait le stand de restauration. Les oies de Didier Passaquay, quant à elles, ont ravi le public en déambulant en troupeau sur le terrain.
Ce sont bien sûr les démonstrations de battage du blé sur les batteuses presque centenaires qui ont focalisé les regards et fait remonter les souvenirs des aînés dans la poussière de paille. Mais fait rare dans ce genre de fête, toutes les machines ont été vues en action en même temps. L'attraction du public s'est portée autour de la parcelle de blé restée sur pied jusque-là, quand les différents engins agricoles se sont enchaînés pour moissonner, lier le blé, déchaumer puis labourer, tandis qu'à un autre bout du terrain, le foin était coupé et bottelé en direct. Les moteurs ont fumé encore plus lors des démonstrations de débardage (tirage de troncs) dans la petite forêt.
Les enfants n'étaient pas laissés de côté avec un stand de maquillage, un stand de bonbons, des jeux et un parcours de tracteur à pédales.
La journée s'est achevée dans la bonne humeur avec une première : l'élection de Miss et Mister Battage !

Candice Caplan
Crédit photo : Candice Caplan

Octobre rose

Encore une belle édition pour octobre rose ! Suite à la démonstration du club de capoeira dans le noir et un éclairage spécial qui met en lumière le fluo, les amateurs de badminton ont pu tester la version également fluo de ce sport.
Nombreux furent les curieux pour 2024, et la plupart ont pu déguster une délicieuse soupe de courges concoctée par l'As des As et Tourisme et loisirs.
Un grand bravo à ces deux associations pour leur implication dans cet événement.

Crédit photo : Laurent Bellini

L'ADMR pour toutes et tous (Part.1)

ADMR « Les Tourelles » 147, Grande rue 74930 REIGNIER Tél : 04 50 95 15 32

L'ADMR est un réseau associatif à but non lucratif : à la tête de chaque association locale, à la tête des Fédérations départementales comme à la tête de l'Union nationale, on trouve des bénévoles. La très grande majorité de la clientèle est prise en charge par les Service Sociaux du Département qui est donc notre principal bailleur de fonds. Les ADMR locales doivent prendre en priorité les personnes que leur adressent ces services.

Les Bénévoles : Le cœur battant de l'association

Les bénévoles sont bien plus que de simples volontaires ; ils sont les visages de l'accompagnement et de l'empathie au service des plus vulnérables sur notre territoire. Ils consacrent leur temps, leurs compétences et leur cœur pour aider nos concitoyens, que ce soit en apportant un soutien aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, ou à leurs familles.

À l'ADMR, chaque bénévole choisit la mission qui lui convient le mieux et le temps qu'il souhaite lui consacrer. La diversité des missions ne manque pas et votre engagement peut faire la différence.

Ainsi vous pouvez choisir de vous investir dans les visites auprès des bénéficiaires pour évaluer leurs besoins ou simplement rompre leur isolement. Vous pouvez préférer gérer les demandes de prestations ou encore devenir référent qualité de l'association. Enfin, vous pouvez vous engager pour améliorer la qualité de vie au travail de nos salariés qui interviennent chaque jour à domicile en participant à la gestion des Ressources Humaines ou à la gestion des véhicules de service des salariés.

Chaque bénévole fait le choix de la place qu'il souhaite occuper au sein de nos associations.

Dans un monde où le temps devient une ressource de plus en plus rare, les bénévoles consacrent le leur pour une cause qui les passionne. Rejoignez-nous dans cette noble mission, car ensemble, nous pouvons accomplir davantage et rendre notre communauté plus solidaire que jamais.

Les bénévoles sont au cœur de l'action de l'ADMR, nous leur adressons un immense merci pour leur dévouement et leur contribution Grâce à eux, notre association continue à grandir et à renforcer le lien social en Haute Savoie. Et pourquoi pas vous ?

Les Salariés de l'ADMR : Au cœur de l'engagement et de la qualité de vie.

Au sein de l'association, nos salariés sont les piliers. Grâce à eux, les personnes les plus fragiles : personnes âgées ou en situation de handicap peuvent continuer à vivre à leur domicile en toute sérénité et sans rupture du lien social.

Nos Aides à domicile et nos Auxiliaires de Vie Sociale font intégralement partie des professions essentielles. Chaque jour ils apportent aide, soin ou accompagnement au domicile des personnes ou patients pris en charge par une association ADMR. Leur expertise, leur dévouement et leur professionnalisme sont au cœur de la réussite de notre mission. Au-delà de leur compétence technique, ils sont les personnes de confiance vers lesquelles nos bénéficiaires se tournent pour obtenir de l'aide et du réconfort.

Enfin, l'ADMR s'engage à offrir à ses salariés des conditions de travail optimales, un environnement de soutien et des opportunités de développement professionnel grâce à notre catalogue de formations. Nous croyons que le bien-être de nos salariés est essentiel pour qu'ils puissent fournir un soutien de qualité à nos bénéficiaires.

Notre association recherche de nouveaux talents pour renforcer notre équipe. Si vous partagez notre engagement envers le bien-être de la communauté et la qualité des services, nous vous invitons à explorer les opportunités de carrière au sein de l'ADMR « Les Tourelles ».

Les Bénéficiaires : nos clients

ADMR « Les Tourelles » : Soutien et accompagnement pour tous, à tous les stades de la vie.

Dans une ADMR, les bénéficiaires sont au cœur de notre mission. Nous sommes là pour fournir des soins et un soutien de qualité à tous ceux qui en ont besoin, quel que soit leur âge ou leur situation de vie.

Nos services sont destinés aux personnes âgées mais pas seulement ! Nous sommes là pour accompagner toutes les personnes qui requièrent un soutien à domicile ou tout autre service, de la naissance à la fin de vie.

Les avantages de faire appel à une ADMR sont nombreux.

Une assistance après hospitalisation : Pour ceux qui sortent de l'hôpital, l'ADMR offre une assistance essentielle. Nous aidons nos bénéficiaires à récupérer plus rapidement et en toute sécurité, en veillant à ce qu'ils aient l'aide nécessaire à la maison.

Service et soins aux séniors : Notre ADMR propose de l'aide au quotidien, et des activités sociales pour soutenir nos aînés et favoriser leur maintien à domicile.

Accompagnement du handicap : Nous offrons un accompagnement personnalisé, une assistance à la mobilité et des activités adaptées pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Enfance et parentalité : L'ADMR de la Haute Savoie gère 3 micro-crèches sur le territoire départemental.

Portage/Livraison de repas à domicile

Notre association n'a pas actuellement cette compétence que nous avons déléguée à l'association ADMR du Pays Rochois*. Celle-ci n'a pas toujours la possibilité de répondre aux demandes qui lui sont soumises.

L'ADMR pour toutes et tous (Part.2)

Entretien des maisons : Nous proposons des services d'aide-ménagère pour maintenir un environnement de vie propre, sûr et confortable pour nos bénéficiaires.
À l'ADMR, nous nous engageons à améliorer la qualité de vie de nos bénéficiaires, à favoriser leur indépendance et à leur offrir le soutien dont ils ont besoin pour vivre pleinement. Nous sommes fiers de servir nos bénéficiaires à chaque étape de leur parcours de vie et eux nous le rendent !
Bien entendu, nous ne pouvons prendre en charge un nouveau bénéficiaire que si nous disposons des ressources nécessaires. De même, nous ne pouvons pas prendre en charge des dossiers qui ne correspondraient pas à nos compétences : l'ADMR « Les Tourelles » est un Service d'Aide à Domicile (SAD) et ne peut pas donner de prestations de soins infirmiers. Les toilettes au lit ne peuvent normalement être assurées que par des Aides-soignantes sous le contrôle d'une Infirmière. C'est la mission des Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).
Enfin, une ADMR a ses contraintes liées à la législation du travail, au nombre de ses intervenantes, à leurs compétences propres et au cadre national de l'Union des ADMR. Nous ne pouvons pas assurer un service sur mesure. Nous nous efforçons, dans la mesure de nos possibilités, de répondre au mieux à vos souhaits. Nous ne pouvons pas vous garantir que vous aurez toujours la même intervenante : elles ont droit aux vacances, elles peuvent tomber malades ou se trouver enceintes (pour les plus jeunes et c'est une joie pour nous) ou encore participer à des formations. L'ADMR a une politique de qualification maximale de ses personnels.

***ADMR du Pays Rochois : 169, av. Charles De Gaulle 74800 LA ROCHE S/FORON Tél : 04 50 25 62 08**

Incendie

Quoi de plus frustrant que de prévenir les gens avec des panneaux d'interdiction un peu partout, c'est un peu comme quand vous dites à vos enfants de faire attention à leur verre, et quelques minutes plus tard, vous êtes en train de le ramasser par terre, et pourtant… aux alentours du 10 août, un départ d'incendie a eu lieu juste au-dessus du point de vue au Petit Salève.

Ce sont environ 500 mètres carrés de prairie qui sont partis en fumée et qui auront nécessité l'intervention des pompiers par deux fois. En effet, après avoir maîtrisé le feu une première fois, celui-ci est reparti quelques minutes plus tard. Heureusement, nos soldats du feu ont pu cette fois-ci le contenir définitivement.

C'est pour cela que nous interdisons notamment les barbecues, grands ou petits, sur le Salève afin d'éviter que ce type d'incident n'arrive et détruise notre belle montagne.

L'équipe de rédaction
Crédit photo Laurent Bellini

Fête du Salève et 30e anniversaire du Syndicat Mixte du Salève

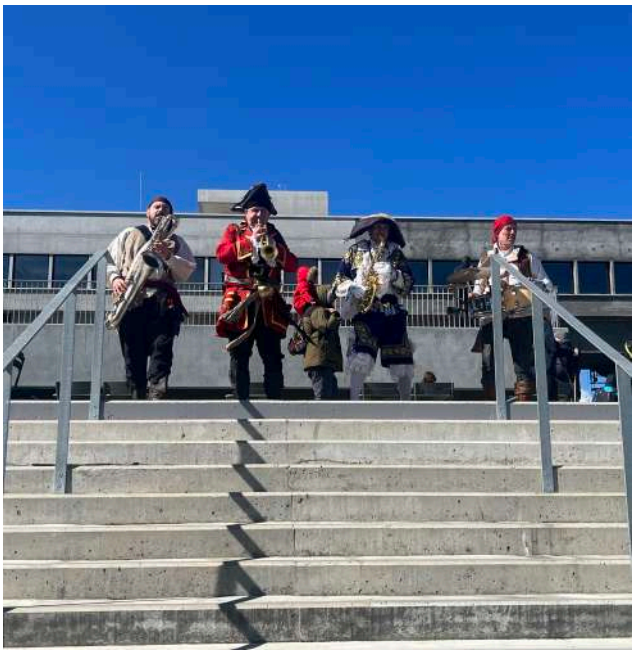

Cela faisait déjà quelque temps que je voulais voir le résultat de ce chantier colossal, aussi bien au niveau technique que financier, qu'a été la réfection du téléphérique du Salève. J'avais eu l'opportunité de visiter le chantier, sans pour autant voir l'aménagement du café 1100, de l'espace exposition ou des espaces verts. On peut regretter l'abattage d'une dizaine d'arbres probablement centenaires, remplacés par de nouveaux arbres sur la partie « verte » en contrebas du café. Le 30e anniversaire du Syndicat Mixte du Salève sur le site était donc l'occasion parfaite de se rendre sur place. À mon arrivée en fin de matinée, plus d'une centaine de personnes, curieux et randonneurs confondus, profitaient des différents stands constitués d'associations promouvant leurs activités, de la LPO aux Restos du Cœur. On saluera au passage notre boulanger Stéphane Chabaud et sa compagne Caroline, présents avec leur « four à pizza truck ». Un groupe de quatre joviaux pirates se baladait au milieu des badauds, reprenant des thèmes connus dans une ambiance théâtrale et apportant un esprit festif à l'événement. Après notamment les discours de Mme Chalel (présidente du SMS), de la nouvelle sous-préfète Mme Arrighi, Monsieur le maire et moi-même avons pu visiter la partie haute du téléphérique, qui accueillera un restaurant bistronomique. Comme vous le savez peut-être déjà, trouver un restaurateur emballé par le projet aura été un chemin de croix pour le GLCT, mais c'est désormais chose faite : « Vertiges » ouvrira ses portes le 12 octobre, et il faut avouer que le panorama est absolument exceptionnel.

Laurent Bellini
Crédit photo Laurent Bellini

Foire d'automne

Le week-end du 19 octobre marquait déjà les 20 ans du Salon des vins et saveurs, rebaptisé Foire d'automne. Nous avons la chance d'avoir des exposants fidèles au rendez-vous depuis plusieurs années. Ceux-ci sont toujours enchantés par l'accueil qui leur est réservé, malheureusement cette édition ne marquera pas les esprits par le nombre restreint de visiteurs.
Était-ce la date du premier week-end des vacances qui a pénalisé l'événement ou la communication pas assez poussée ? De toute manière, la municipalité et le Football Club des Salève vont travailler ensemble et faire en sorte que la 21e édition retrouve ses lettres de noblesse et rende le sourire à nos chers exposants.
Merci à l'harmonie de Reignier de s'être déplacée et d'avoir ajouté une ambiance musicale plus que bienvenue dans l'événement.

Crédit photo : Laurent Bellini

Aînés

Chaque année, le CCAS, en collaboration avec une association locale, organise un repas pour nos seniors.
C'est l'occasion de partager un moment convivial autour d'un bon repas qui rassemble en moyenne 150 personnes. À leur côté, les membres du CCAS, les adjoints, les élus et les bénévoles étaient présents pour les entourer et s'assurer que chacun passe un bon moment. En 2024, une nouveauté : pour animer les interludes entre les plats, un spectacle mêlant burlesque et cabaret a pris place pour le plus grand bonheur des convives, si l'on en croit les différents retours. Les plus motivés ont pris d'assaut la piste de danse et ont virevolté au son de la musette et du madison. Cet après-midi a atteint son objectif et réchauffé le cœur de nos aînés.
Parmi les requêtes de certains invités, un mélange plus hétéroclite de musiques moins typées « variété » serait bienvenu. On m'aura soufflé à l'oreille notamment les Beatles ou Pink Floyd. Nous avons entendu cette requête, et nous essaierons pour la prochaine édition de varier l'offre musicale afin de contenter toutes les tranches d'âge.

L'équipe de rédaction
Crédit photo Laurent Bellini

Police Rurale de Monnetier-Mornex

Depuis mi-octobre, notre commune s'est dotée d'un Policier Rural en la personne de M. Francky TERLUTTE, Garde Champêtre Chef, œuvrant dorénavant sur l'ensemble du territoire.

Agréé par le Procureur de la République et prochainement assermenté, vous croiserez bientôt ce fonctionnaire territorial de police dûment revêtu de son uniforme et insignes distinctives, à l'occasion de ses prospections tantôt véhiculées, tantôt pédestres.

La municipalité ayant fait le choix de recruter un Garde Champêtre dont les prérogatives correspondent aux particularités de notre commune, celui-ci interviendra principalement en matière de Police Rurale. Il exécutera, sous l'autorité du maire, des missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de sécurité et de salubrité publiques avec pour mots d'ordres la proximité et la dissuasion.
Il est par ailleurs habilité à constater par procès-verbal les contraventions et les délits portant atteinte aux propriétés rurales et forestières ainsi que les contraventions aux règlements et arrêtés de police, qu'ils soient municipaux ou préfectoraux.

Il peut exercer le droit de suite et de séquestre, voire à requérir un Officier de Police Judiciaire pour l'assister.
Il faut savoir que les Gardes Champêtres exercent leurs compétences dans plus de 150 domaines comme celui de la police de la route, la police de l'eau ou encore la police de l'urbanisme. De plus en plus, leurs missions s'orientent vers la protection de l'environnement et la préservation des espaces naturels sensibles en occupant le terrain.

Le Garde champêtre est joignable au : 04 50 39 60 12
Mail : police.rurale@monnetier-mornex.com

Ordure ménagères

Nous vous rappelons à toutes fins utiles que les conteneurs disposés sur la commune ont des fonctions bien précises.
En effet, ceux-ci doivent être utilisés à bon escient, et il est vraiment intolérable de constater qu'à leurs abords, certains administrés déposent des cartons ou divers objets qui sont censés être amenés en déchetterie.
Ces incivilités récurrentes nous agacent au plus haut point, et c'est en partie à cause de ces comportements que nous avons décidé de créer un poste de garde champêtre (cf. article consacré).

Par ailleurs, merci d'amener vos déchets à des heures normales. Il n'est pas envisageable d'aller jeter vos déchets le dimanche par exemple.
Dans le même ordre d'idée, certains habitants se sont vus bloqués chez eux car des véhicules stationnaient de manière gênante vers les conteneurs. Merci d'y prêter désormais attention.
Bonne nouvelle, des conteneurs pour le carton ont fait leur apparition dans trois des points d'apport volontaires de la collectivité (stade de Monnetier, près de l'école du pont du loup, parking de la chapelle à Mornex)

Compte-rendu
des conseils municipaux

SÉANCE DU 3 AOÛT 2023
Le Conseil municipal :

• **APPROUVE** le choix de retenir le prestataire People & Baby dont le siège est situé 9 avenue Hoche – 75008 PARIS, comme délégataire en charge du service public de la crèche « Les Mini-Loups » à compter du 1er septembre 2023 et pour cinq ans.
• **APPROUVE** la convention de délégation de service public correspondante.
• **APPROUVE** la suppression du reversement à la CCA&S d'une part de la TA perçue par ses Communes membres ;
• **ABROGE** par conséquent la délibération n°2022/73 en date du 27 octobre 2022 et son annexe, portant vote du taux de 1 % de reversement à la CCA&S, de la part de TA perçue par ses Communes membres ;
• **APPROUVE Á L'UNANIMITÉ** l'exonération des charges du local paroissial pour l'année 2022.
• **DÉCIDE** d'appliquer un forfait annuel de 1000 euros à partir du 1er janvier 2023.
• **DÉCIDE À l'UNANIMITÉ** de verser une subvention exceptionnelle de 900 euros à l'association « Amigale du Salève ».
• **DÉCIDE** la gratuité du cabinet médical sis au Pôle Santé La Marjolaine pour une durée de trois ans à compter de la prise d'effet du bail professionnel ;
• **DIT** que le loyer sera de 550 euros/mois à compter du début de la quatrième année d'occupation ;
• **APPROUVE** le lancement de la déclaration de projet n°1 impliquant mise en compatibilité du PLU ;

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023
Le Conseil municipal :

• **DONNE** son accord pour soutenir financièrement les « classes découverte » projetées par l'école du Pont du Loup durant l'année scolaire 2023-2024, à hauteur de l'aide du Conseil Départemental, soit 780,00 € pour le séjour à Paris, et 1 125,00 € ou 1 500,00 € pour le séjour dans le Jura ou en Haute-Savoie.
• **APPROUVE Á L'UNANIMITÉ** les écritures budgétaires et comptables susmentionnées.
• **DÉCIDE** l'admission en non valeurs de créances pour la somme de 702.52 €.
• **DIT** qu'un mandat sera émis au compte 6541 « créances admises en non valeurs ».
• **DÉCIDE Á L'UNANIMITÉ** de facturer aux familles les prestations assurées par le service périscolaire du 1er au 6 juillet 2021.
• **APPROUVE** la mise en place du Projet Éducatif de Territoire (PEdT) de la Commune pour la période 2023-2025, visant à mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative en permettant d'organiser des activités périscolaires et extrascolaires.

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2023
Le Conseil municipal :

• **FIXE À L'UNANIMITÉ** le prix des séances hebdomadaires pour les enfants du CPH à 1 € (un euro) par séance et par enfant.
• **DÉCIDE Á L'UNANIMITÉ** d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association « Amigale du Salève » à hauteur des frais engagés pour le traiteur, soit 1 592.06 € TTC.
• **SOLLICITE Á L'UNANIMITÉ** la participation financière DGD Urbanisme (Dotation Globale de Décentralisation) à hauteur de 80 % du coût de l'étude, estimée à 20 000,00 €.
• **APPROUVE** les dépenses liées à l'étude d'urbanisme et à sa transcription rédactionnelle et graphique dans le PLU ;
• **SOLLICITE** la participation financière de la Fondation Cognacq-Jay, directement intéressée à l'affaire.
• **DONNE** son accord pour l'emprunt du GLCT de 3 846 301,59 € ;
• **DONNE** son accord pour un plafonnement de cet emprunt à 5,5 millions d'euros en cas de défaillance potentielle de la subvention Interreg/FEDER.
• **AUTORISE** M. le Maire à signer ladite convention avec l'Inspection Départementale de l'Éducation Nationale ;
• **DIT** que la rémunération de l'agent, assurée par la collectivité, sera limitée aux heures normalement travaillées dans la structure communale, et qu'en conséquence, aucune heure supplémentaire ni aucune récupération ne sera accordée.
• **AUTORISE Á L'UNANIMITÉ** M. le Maire à signer la convention tripartite avec ALFA 3A - CPH Rayon de Soleil et le délégataire People & Baby pour une mise à disposition d'un berceau à la crèche Les Mini-Loups.
• **DONNE Á L'UNANIMITÉ** son accord de principe sur le projet de créer une OAP sur le secteur du Bellevue.
• **AUTORISE** M. le Maire à signer la dite convention avec Haute-Savoie Habitat.

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2023
Le Conseil municipal :

• **ACCORDE À L'UNANIMITÉ** au Football Club des Salèves (FCDS) une subvention exceptionnelle de 813,45 € correspondant à la prise en charge des repas des exposants à l'occasion de la Foire d'Automne.
• **DÉCIDE Á L'UNANIMITÉ** que le remplacement de tout transpondeur perdu sera facturé aux détenteurs à la valeur du prix d'achat d'un transpondeur.
• **APPROUVE Á L'UNANIMITÉ** le remboursement de 240 € dans le cadre de ce changement de concession.
• **SOLLICITE** une subvention au taux maximum auprès du Conseil Départemental,
• **AUTORISE** M. le Maire à signer une convention de participation financière avec le promoteur SCCV Les Villas Initiales.

Compte-rendu
des conseils municipaux

• **APPROUVE** l'échange de terrain susmentionné ;
• **DIT** que cet échange sera opéré aux frais exclusifs des demandeurs
• **APPROUVE Á L'UNANIMITÉ** les termes de la convention de pâturage à intervenir entre la commune et M. GAL Bernard

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2023
Le Conseil municipal :

APPROUVE À L'UNANIMITÉ les décisions budgétaires et comptables.
• **AUTORISE** M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des affectations présentées ci-dessus ;
• **DIT** que ces crédits seront inscrits au budget 2024.
• **SOLLICITE** une subvention DETR à hauteur de 40 % du montant HT estimé des travaux, soit 65 350 €.
• **SOLLICITE** le soutien financier du Conseil Départemental au titre du CDAS à hauteur de 20 % du montant HT estimé des travaux, soit 32 675 €
• **AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat d'adhésion à la centrale de référencement de fournisseurs de produits et services de restauration AESTERA.
• **DÉCIDE À l'UNANIMITÉ** de participer financièrement aux frais de séjour des enfants de la Commune en colonies de vacances UFOVAL 74 pour l'année 2024, à hauteur de 7,25 € par jour et par enfant.
• **DÉFINIT** comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune les zones proposées ci-dessus.
• **VALIDE** la transmission de la cartographie de ces zones à Mme la sous-préfète, référente préfectorale à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique du département de la Haute-Savoie, ainsi qu'à la Communauté de Communes Arve et Salève et au Syndicat SCOT Cœur du Faucigny.
• **DÉCIDE** la création d'un emploi non permanent au service périscolaire à compter du 1er janvier 2024
• **DIT** que la durée hebdomadaire du service sera de 24,5/35ème (70 %) ;
• **DIT** que l'agent sera rémunéré sur la base de la grille de rémunération des adjoints territoriaux d'animation – catégorie C ; Indice Brut : 367, Indice Majoré : 361.
• **FIXE Á L'UNANIMITÉ** les horaires de classes de l'école de Monnetier Église comme suit, avec effet à la rentrée scolaire de septembre 2024 :
- Ecole maternelle : 8h15 – 11h45 / 14h00 – 16h30 (inchangé).
- Ecole élémentaire : 8h20 – 11h50 / 14h05 – 16h35 (nouveaux horaires).
• **DÉCIDE Á L'UNANIMITÉ** de soutenir le projet pédagogique ainsi présenté.

SÉANCE DU 18 JANVIER 2024
Le Conseil municipal :

• **APPROUVE** le montant de la participation de la société C&V HABITAT « Les Villas Initiales », soit 4 470,52 € correspondant à 35 % du coût des travaux de réalisation du trottoir le long de la route du Salève
• **ATTRIBUE** le marché à bons de commande pour l'entretien annuel de la voirie communale à la société COLAS (Etablissement de Bonneville/Etrembières - siège à Paris)
• **SOLICITE** le soutien financier du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au titre du CDAS 2024 au taux maximum
• **DÉCIDE** que toute intervention sera facturée sur la base d'un forfait minimum d'une heure.
• **DIT** que les interventions des agents pour le compte de personnes physiques ou morales doivent rester exceptionnelles et être évaluées au cas par cas, en tenant compte de la charge de travail du service durant la période considérée.
• **DÉCIDE À L'UNANIMITÉ** de créer deux postes saisonniers au service technique communal, permettant l'embauche de jeunes de la commune sous contrat durant l'été 2024, à raison d'un en juillet et un en août.
• **PREND ACTE** de la démission de Madame Frédérique LEONE et de Monsieur Christophe AUGUSTIN des sièges d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale de la commune.
• **DÉCIDE** de fixer à six le nombre d'administrateurs élus afin de maintenir un parallélisme avec le nombre de membres extérieurs.
• **DÉCIDE** d'ajouter cet emploi et ce logement à la liste susmentionnée,
• **FIXE** le montant de la redevance comme suit, avec effet au 1er février 2024 :

Emploi : grade / fonction	Agent de maîtrise principal
Adresse du logement	1722 route du Salève - 3ème étage droite
Consistance et superficie du logement	T3 / 62,93 m2
Redevance mensuelle après abattement de 50 % de la valeur locative réelle : Px au m2 x Nbre m2 / 2 Valeur au m2 : 12 €	377,58 €
Charges de l'agent	Selon la répartition des charges fixée par délibérations n°2007/21 du 08 mars 2007 et n°2010/56 du 04 nov. 2010
Contraintes de service justifiant l'attribution du logement	Cf. délibération n°2022/31 du 08 décembre 2022 instaurant les astreintes

Compte-rendu
des conseils municipaux

SÉANCE DU 29 FÉVRIER 2024
Le Conseil municipal :

• **CONSTATE** les excédents d'investissement de 334 512,04 € et de fonctionnement de 881 001,94 €
• **DÉCIDE** l'affectation du résultat suivant :

•	• FONCTIONNEMENT DEPENSES	•	• FONCTIONNEMENT RECETTES
•	•	• R002	• 159 003,40 €
• TOTAL	• 0	• TOTAL	• 159 003,40 €

-

•	• INVESTISSEMENT DEPENSES	•	• INVESTISSEMENT RECETTES
•	•	• R001	• 334 512,04 €
•	•	• 1068	• 721 998,54 €
• 2111 RAR	• 71 500,00 €	• 13 INV RECETTES	• 85 188,00 €
• TOTAL	• 71 500,00 €	• TOTAL	• 1 141 698,58 €

• **DÉCIDE À L'UNANIMITÉ**, de maintenir les taux des taxes directes locales pour 2024 comme suit :

• Taxes	• Taux 2023	• Taux 2024
• Taxe Foncière (bâti)	• 30 %	• 30 %
• Taxe Foncière (non bâti)	• 48.32 %	• 48.32 %
• Taxe d'Habitation	• 12,17 %	• 12,17 %

• **APPROUVE À L'UNANIMITÉ**, le Budget Primitif pour l'année 2024 équilibré à :

3 141 663,40 euros en section de Fonctionnement, Dépenses et Recettes,
1 677 835,86 euros en section d'Investissement, Dépenses et Recettes.
• **DÉCIDE** d'attribuer une subvention de 2 662,06 € à l'ADMR pour l'exercice 2023.
• **APPROUVE** les termes de l'avenant à la convention tel qu'annexé à la présente délibération
• **APPROUVE** le projet d'acquisition à titre gracieux d'une bande de terrain le long du CD15 pour la création du trottoir le long des « Villas Initiales » à Mornex, correspondant aux parcelles n° A3624 et A3631.
• **PREND ACTE** de la prise en charge des frais de notaire par la société C&V HABITAT « Les Villas Initiales »
• **DÉCIDE À L'UNANIMITÉ** la création d'un poste de cuisinier/commis de cuisine au service de restauration scolaire, pour un emploi permanent d'agent titulaire de la fonction publique ou, à défaut, de contractuel, à raison de 35h/semaine maximum.
L'agent sera recruté au grade d'adjoint technique ou d'adjoint technique principal 1ère ou 2ème classe.
• **DONNE** son accord de principe sur le projet ;
• **SOLLICITE** une participation financière d'Orange
• **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention avec orange d'autorisation pour la réalisation d'une œuvre de « street art » sur le local Orange situé au lieu-dit « Grusse ».

SÉANCE DU 28 MARS 2024
Le Conseil municipal :

• **APPROUVE À L'UNANIMITÉ** les décisions budgétaires ci-dessous :

	N° compte	Dépenses	N° compte	Dépenses
Fonctionnement	65748 Subventions aux associations	+ 17 919,38 €	65311 Indemnités aux élus	- 17 919,38 €

• **DÉCIDE** de reporter l'étude de la demande de subvention du FCDS à une date ultérieure, l'association devant présenter des informations et pièces complémentaires.
• **DÉCIDE** de l'attribution des subventions aux associations pour lesquelles le dossier est complet et conforme, selon le tableau ci-dessous :

• ASSOCIATIONS	• SUBVENTIONS ACCORDEES
• I- Dotations scolaires et para-scolaires	•
• AES - Association des Ecoles Laïques du Salève (Monnetier-Mornex)	• 15 760,00 €
• MFR - Maison Familiale Rurale (Bonne)	• 53,38 €
• Chambre des Métiers et de l'Artisanat (Annecy)	• 250,00 €
• A.I.P.E. - Association de parents d'élèves (Collège Reignier)	• 400,00 €
• Ecole Privée St-François (Ville-La-Grand)	• 185,00 €
• Ecole Privée La Chamarette (Annemasse)	• 100,00 €
• Ecole Privée St-François (Annemasse)	• 30,00 €
• Ecaut (Viuz-en-Sallaz)	• 150,00 €
• II- Associations communales	•
• Les 3 Clochers – Club des aînés	• 3 500,00 €
• Ensemble Vocal du Salève	• 3 960,00 €
• Amigale du Salève – association du personnel communal	• 5 500,00 €
• Amicale des Donneurs de Sang du Salève	• 300,00 €
• Les Jardins de Monnetier	• 1 000,00 €
• III- Associations d'aide à la personne et aide alimentaire et médicale	
• France Alzheimer (Annecy)	• 100,00 €
• Croix Rouge (La Roche sur Foron)	• 200,00 €
• AFM TELETHON (Vallières sur Fier)	• 100,00 €
• AFSEP (Paris)	• 100,00 €
• Opération Nez Rouge (Pringy)	• 100,00 €
• ASSAD – aide à domicile (Gaillard)	• 347,00 €
• ALFAA – Association de Lutte contre la Faim Agglomération Annemasse	• 20,00 €
• Les Restaurants du Cœur (Annecy)	• 100,00 €
• ALMA 74 – Fédération contre la maltraitance des personnes âgées	• 100,00 €
• LocoMotive (enfants atteints d'affections graves) – CHU Grenoble	• 100,00 €
• HANDI SPORT (Bonneville)	• 100,00 €
• HANDI FESTIF (Reignier)	• 100,00 €
• Espaces Femmes	• 500,00 €
• IV- Associations diverses	•
• Protection Civile (Annemasse)	• 100,00 €
• Associations des lieutenants de louveterie de la Haute-Savoie	• 100,00 €
• Centre de Sauvegarde de la Faune et de la Flore	• 100,00 €
• Total	• 33 455,38 €

Compte-rendu
des conseils municipaux

• **DÉCIDE À L'UNANIMITÉ** de fixer le tarif horaire de mise à disposition d'un agent communal auprès d'une instance extérieure à 25 € de l'heure.
• **APPROUVE** le projet de travaux de sécurisation routière sur la route des Bornes à Esserts-Salève,
• **SOLLICITE** une subvention auprès de la Région dans le cadre du « Contrat Région ville » à hauteur de 40 % du montant HT estimé des travaux, soit 66 518,24 €
• **CHOISIT** les actions à intervenir en forêt communale pour l'année 2024 comme suit :

• Travaux environnementaux :

. Entretien de la clairière Luches Lapies **1 160,00 € HT**
. Entretien de la clairière du Mont des Anes **1 160,00 € HT**
. Mise en tas des branches cassées par la neige, broyage Parcellaire n° 22 « les 13 Arbres » **3 680,00 € HT**
Travaux sylvicoles : enlèvement des protections individuelles contre le gibier Parcellaire n° 17 (Esserts-Salève) : 600 unités **1 800,00 € HT**
Total : .....7 800,00 € HT

• **RÉSERVE** sa décision sur la création des deux places à feu réglementaires, une étude d'impact s'avérant nécessaire.
• **ACCEPTE** les termes de la convention à intervenir avec l'association « Les Amis des Sentiers »;
• **DÉCIDE** la création des deux postes : poste d'adjoint administratif territorial et d'un poste de rédacteur territorial en vue du recrutement d'un agent comptable
• **DIT** que l'un de ces deux postes sera supprimé lorsque l'agent comptable sera recruté.

SÉANCE DU 23 MAI 2024
Le Conseil municipal :

• **DÉCIDE** d'ouvrir un poste saisonnier supplémentaire au service technique
• **APPROUVE** le Compte Administratif de l'année 2023
• **APPROUVE** le Compte de Gestion du budget communal de l'année 2023
• **CONSTATE** les excédents d'investissement et de fonctionnement et DÉCIDE de l'affectation du résultat 2023 au budget 2024
• **DÉCIDE** de virements de crédits en recettes de fonctionnement
• **SOLLICITE** une subvention auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police, pour l'aménagement de la route des Bornes à Esserts-Salève
• **RATIFIE** le montant de la participation financière de la Commune au GLCT Téléphérique du Salève, soit 13 049,00 € pour 2024
• **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention avec la CCA&S relative à la prise en charge
Financière des travaux de génie civil portés par cette entité pour la pose de conteneurs de collecte des déchets
• **APPROUVE** les modifications à la convention constitutive du groupement de commandes du SYANE pour l'achat de gaz naturel et de services associés
• **RÉITÈRE** son choix de passer de l'option B (Investissement et Exploitation) à l'option A
(Investissement) concernant la compétence éclairage public transférée au SYANE.
• **ADOPTION** du choix de l'architecte d'intérieur pour le projet de rénovation du Mini Resto.

SÉANCE DU 26 JUIN 2024
Le Conseil municipal :

• **APPROUVE** la présentation de l'étude réalisée par le CAUE74 de densification paysagère et urbaine et VALIDE le principe d'en faire une traduction réglementaire au PLU ;
• **DÉCIDE** d'instaurer le Compte Epargne Temps et ADOPTE les modalités de mise en oeuvre, avec effet au 1 juin 2024 ;
• **DÉCIDE** d'actualiser la liste des emplois communaux pour lesquels un logement de fonction peut être attribué, et ACTUALISE la liste des logements attribuables par convention d'occupation précaire avec astreinte ;
• **DÉCIDE** d'actualiser le règlement des services périscolaires et AJOURNE la fixation de
nouveaux tarifs pour l'ensemble des services ;
• **APPROUVE** le projet de Convention Territoriale Globale (CTG) liant la CAF 74, la C.C. Arve
et Salève, et la commune de Monnetier-Mornex pour 2024-2028 ;
• **ATTRIBUE** une subvention de 600,00 € à l'association Les Amis des Sentiers.

Un retour en force pour l'AES

L'association des écoles du Salève (Pont du Loup et Monnetier-Église) enchaîne les animations et les succès. Née il y a cent ans, l'association était pourtant sérieusement menacée de disparition voilà deux ans. Une solide équipe de parents d'élèves, sous la présidence de Nathalie Moinard, avait pris du grade avec leurs enfants partis au collège et avait dû laisser place à la relève. Celle-ci fut compliquée à trouver, peu de monde se bousculant au portillon d'une association pourtant vitale pour les enfants et, plus largement, pour la vie de la commune. Des parents se sont retroussés les manches pour redonner vie à l'association autour de la nouvelle présidente, Marion Tanous. Ils sont aujourd'hui une quinzaine au bureau du comité et ne passent pas inaperçus avec leur motivation contagieuse et leurs idées débordantes. Des crêpes improvisées pour le périscolaire au tout nouveau salon bien-être qu'il a fallu monter de toutes pièces : les nouvelles mamans de l'AES cartonnent et débordent d'énergie. Ayant à cœur de reprendre les événements phares déjà existants (fête de l'école, loto, marché de Noël, etc.), l'association sait aussi faire preuve d'innovation en se servant de chaque talent caché des parents. De la nourriture faite maison grâce à des parents cuisiniers professionnels lors du bal du Salève transformé en boom géante pour petits et grands, de nouvelles décorations ou ateliers ludiques qui font mouche : les petites mains de l'association se donnent du mal pour faire vivre les écoles et le village, et le résultat est bluffant, même si cela demande beaucoup de temps et d'énergie.
« La force de notre association, c'est qu'on reste soudées et motivées, et tout ce qu'on fait, on le fait pour les enfants », indique la présidente Marion Tanous. Car finalement, que serait une école sans ses animations ? Grâce à ses manifestations et à l'argent récolté, sans oublier la vente des calendriers du chocolatier de la commune, Didier Persch, et d'autres initiatives organisées tout au long de l'année, l'AES permet de financer les transports en bus des enfants pour l'ensemble des sorties, les cours de natation, de ski, les sorties et voyages scolaires, ou l'achat de matériel de jardinage. Et encore, ce ne sont que des exemples qui contribuent au bonheur des enfants. Voilà de quoi leur donner du baume au cœur pour continuer leur mission de bénévoles, avec, encore cette année, de nombreux rendez-vous au programme pour les deux écoles.

A.S.

Crédit photo : www.petraschutzle.com

Don du sang

Depuis plus d'un an désormais, la nouvelle association « l'Amicale des donneurs du Salève » a repris les activités de la précédente association dont certains membres œuvraient depuis plus de 30 ans. Nous les remercions d'ailleurs pour leur engagement sans faille et leur dévouement.

L'Amicale des donneurs du Salève organise 2 collectes de sang par an (en général, une au printemps et une à l'automne) à la salle communale de Monnetier. L'équipe actuelle composée de 4 personnes souhaite se renforcer et fait un appel à volontaires pour l'aider dans :
- La communication des collectes de sang auprès des habitants de notre commune mais aussi d'Etrembières et de la Muraz
- L'organisation de ces collectes : accueil des donneurs et préparation des collations

Cette aide ne demande que quelques heures de votre temps par année mais nous serait précieuse.
Le don du sang est essentiel pour sauver des vies ou aider des personnes malades ou hospitalisées. Les stocks doivent être constamment renouvelés et sont régulièrement insuffisants. Nous remercions par avance les personnes qui viendront nous prêter main forte !

Contact : Sandra Brazzini-Mourier, présidente, 06 21 07 75 75 ou sbrazzini@yahoo.fr

Tourisme et loisirs, une association bénévole engagée

Pour les habitants des communes de Monnetier, Mornex, Esserts-Salève, Naz et celles environnantes, les 3 drôles de dames sont toujours actives afin de proposer un maximum d'activités.
Cette année encore, de nombreuses activités sportives et artistiques sont proposées. Avec le concours de nos supers professeurs, des nouveautés ont pu être proposées.
Pour les plus jeunes : Gym, Jiu-jitsu brésilien, Capoeira
Ponctuellement des stages de break dance, initiation self-défense
Pour les plus grands : Pilates, Gym dorsale, Cuisse abdos fessiers, Renforcement musculaire, Body art, Capoeira, Boxe, Peinture, Danse moderne contemporaine, Gym seniors, Modelage et sculpture avec Mme Louviot
Ponctuellement des stages de Pilates et de self-défense confirmés.
Depuis 3 ans, nous nous engageons en association avec l'AS des AS dans l'évènement Octobre Rose qui a connu un franc succès.
Nous organisons toujours nos évènements annuels : le Marché de Noel, la Farfouille en collaboration avec l'Armée du Salut ainsi que l'exposition peinture de l'été à la bibliothèque.
Depuis 2 ans, nous sommes associés à l'évènement municipal Ciné Plein air pour tenir la buvette et la restauration.
Cet évènement, comme les autres, nous aide à réunir des fonds qui permettent de maintenir nos tarifs attractifs.
Nous vous rappelons qu'à l'heure actuelle, nous sommes 3 bénévoles et sommes toujours demandeuses d'âmes charitables pour venir nous donner la main lors des évènements (fléchage, publicité, mise en place, courses, …) C'est avec grand plaisir que vous pouvez prendre contact avec nous.

L'équipe de Tourisme et Loisirs

Quelques nouvelles de l'ensemble vocal du Salève

Après avoir donné un concert à la fête de la musique de Monnetier le 17 juin 2023 et 3 concerts de Noël en décembre dernier, dont un à Monnetier, nous voilà à nouveau présents sur la commune pour un concert le samedi 14 décembre à l'église de Monnetier.
Pendant cette année 2024, nous avons commencé à préparer le magnificat de J.S.Bach et l'ode à Sainte Cécile de Purcell que nous aurons le plaisir de chanter le dernier week-end de mars 2025 également en cette belle église de Monnetier. Ces 2 oeuvres réjouiront les auditeurs car elles sont magnifiques. Dans le même temps nous avons retravaillé le requiem de Verdi dans sa version pour piano car nous avons été invités au festival de Compesières le 9 juin 2024 ,ainsi que la petite messe solennelle de Rossini, car la municipalité de Douvaine nous a invité à la chanter le 22 septembre 2024.
Tous ces concerts ayant un coût conséquent puisque nous sommes accompagnés par des musiciens professionnels, nous avons apprécié et été flattés d'etre choeur invité.
Nous remercions vivement la municipalité de Monnetier-Mornex de nous permettre de donner un beau concert à Monnetier en mars 2025 et espérons réjouir vos oreilles et vos cœurs.

Bénédicte Garbolino

Les Joyeux Lurons du Salève

Comme chaque année à l'automne, notre troupe de théâtre amateur est en pleine période de répétitions pour pouvoir monter sur les planches au printemps.
Elle vous présentera cette année une pièce en trois actes de David Lesné intitulée tout simplement « Comédie ». L'intrigue s'y joue sur la place d'un village en période de préparation des prochaines élections municipales.
Si vous souhaitez encourager le spectacle vivant, venez nous retrouver à la salle communale le samedi 22 mars pour la première, ainsi que les samedi et dimanche 29 et 30 mars.

Candice Caplan pour les Joyeux Lurons

Journal de notre voyage à Paris

L'ILE DE LA CITE

On a débuté notre voyage avec notre guide Marie Gervais que nous avons retrouvé dès notre sortie du train. Elle nous a emmené directement sur l'Ile de la Cité où nous avons commencé par visiter le pont Neuf. On a pu observer, sur la façade, des mascarons gravés qui étaient une façon de se moquer des conseillers du roi Henri 4. Ce monarque va décider de moderniser plusieurs choses dans Paris telles que le pont Neuf qui a, aujourd'hui plus de 500 ans. Cette structure est le plus vieux pont de Paris, entièrement réalisé en pierre, sans aucune maison dessus ; ce qui est une vraie nouveauté à l'époque. Ensuite, on s'est dirigé vers la Place Dauphine. C'est la seule place triangulaire avec des maisons toutes identiques. Par la suite, nous nous sommes rendus directement au Palais Judiciaire, là où la reine Marie-Antoinette, femme du roi Louis XVI, a été emprisonnée, puis guillotinée. Au niveau de la façade de ce palais est installée la première horloge hydraulique de Paris. Elle fonctionnait avec l'eau de la Seine.
Nous avons marché ensuite vers Notre Dame de Paris, toujours en construction à cause de l'incendie passé. On a mangé dans un parc avec une vue sur Notre Dame. Enfin, avant de reprendre le métro, on a jeté un petit coup d'œil dans une boutique chic de Paris. Elle s'appelait « La Samaritaine ». On a trouvé cette visite incroyable !

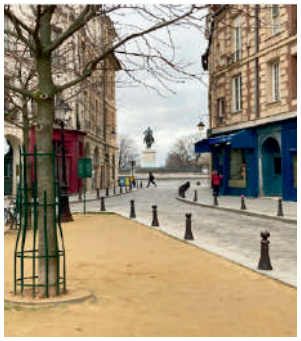

L'ARC DE TRIOMPHE

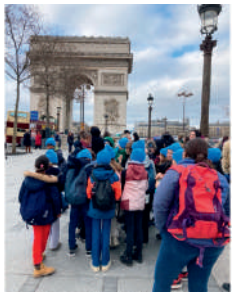

Le mardi 30 janvier, l'après-midi, nous nous sommes rendus à la place de l'étoile pour visiter l'Arc de triomphe. Sa construction a été commandée et a commencé avec Napoléon Bonaparte, puis elle s'est achevée avec Louis XVIII. Elle a duré près de 30 ans ! Historiquement nous avons appris qu'un arc de triomphe servait à célébrer des victoires. Napoléon a construit l'arc de triomphe parce qu'il se considérait comme un empereur romain.

Après avoir admiré la façade de ce monument, nous avons pu observer la tombe du soldat inconnu. Nous avons appris qu'après la 1ère Guerre Mondiale, un soldat a été enterré ici en hommage à tous ceux qui sont morts et surtout ceux qui n'ont pas été retrouvés. Sa tombe barre le passage, les armées n'ont plus le droit de défiler, comme pour marquer la fin des guerres. Il a été choisi au hasard et personne ne connaît son nom.

Par la suite, nous avons grimpé au sommet de l'Arc de triomphe avec son escalier en colimaçon aux 270 marches ; facile pour les sportifs que nous sommes ! A notre arrivée, nous avons pu bénéficier d'une vue panoramique sur toute la capitale. Nous avons fait sur place un jeu de repérage sur des monuments tels que la tour Eiffel, la Cathédrale Notre Dame, le Louvre… Ce n'était pas toujours facile de tous les reconnaitre mais nous nous sommes prêtés au jeu.

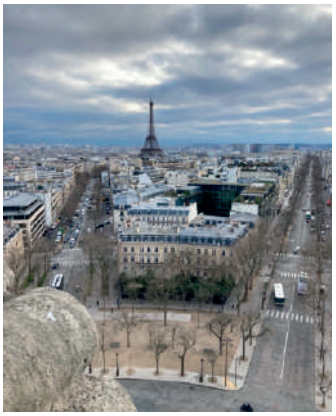

NOTRE LOGEMENT

Nous avons logé à l'auberge de jeunesse Paris Yves-Robert située dans un écoquartier à Paris au 20 esplanade Nathalie Sarraute. Un écoquartier est un quartier qui respecte les piliers du développement durable. Il doit réduire son impact sur l'environnement, favoriser le développement économique, la qualité de vie et la mixité sociale. Cette auberge de jeunesse s'est construite à partir d'anciens locaux de la SNCF qui fait attention à avoir le moins d'impact sur l'environnement. Sur le toit de l'auberge, on a pu observer des panneaux solaires qui permettent d'être totalement indépendant en électricité et en chauffage. Les personnes travaillant au sein de cette auberge font en sorte de réduire également un maximum les déchets. Parfois, il y a des événements culturels et des ventes de produits locaux. Nous avons pu en effet voir, un après-midi, un marché local qui s'est installé dans le hall de l'auberge.

L'organisation des chambres étaient par groupe de 3 ou 4 personnes. Dans chacune d'elle, il y avait un lit superposé, deux lits simples et il y avait une douche.

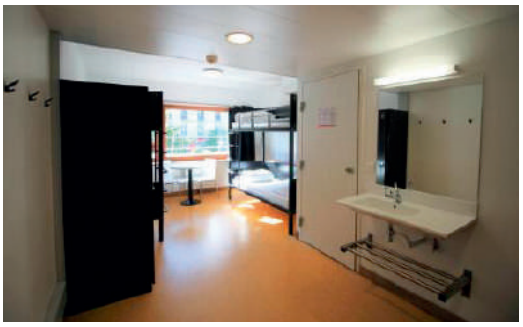

Nous prenions sur place les petits-déjeuners et les dîners. C'était délicieux ! La salle pour prendre le petit-déjeuner était ouverte à partir de 7h00. Le soir, nous mangions à 19h00, sauf une fois où on a mangé plus tôt pour nous rendre à notre spectacle surprise ! C'ETAIT TROP GENIAL !!

LES TRANSPORTS EN COMMUN

Tout d'abord, mardi 30 janvier, nous avons pris le bus à 5 h du matin pour nous diriger de l'école du pont du loup à la gare de Bellegarde. C'était plutôt confortable. Ensuite, on est allé en train de la gare de Bellegarde à la gare Paris gare de Lyon. On avait un wagon pour nous tout seul ! Il y avait des tables de 4 et des tables de 2.

Tous les jours qui ont suivis notre séjour, nous avons pris le RER ou le métro. Nous avons appris à nous repérer sur un plan et à nous repérer grâce à l'application de la R.A.T.P. Il faut se mettre à droite pour laisser les gens qui ont des rendez-vous et les travailleurs passer. Nous étions parfois serrés

avec tout ce monde. Pour ne pas se perdre, on a fait des petits groupes et on a mis des bonnets bleus, très pratiques ! Enfin, le vendredi 02 février, pour faire la balade sur la Seine, nous avons pris le bateau. Puis, nous avons repris le train pour rentrer chez nous.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le matin du mercredi 31 janvier, nous nous sommes rendus à l'Assemblée nationale. Avant de commencer la visite, nous avons fait un passage dans le sas de sécurité. Ensuite, nous avons rejoint la guide, Lucie, et nous avons retrouvé Madame Christelle Petex-Levet et son assistante Laurane que nous avions déjà rencontré en classe avant notre voyage.

Nous avons commencé la visite avec un petit film qui racontait le travail d'un ou d'une député(e). En sortant de la salle, Laurane nous a donné un crayon de notre député. Ensuite, nous avons filé à « la salle des pas perdus ». Elle a été construite pour la duchesse de Bourbon en 1722. Aujourd'hui, au bout de la salle, il y a les appartements de la présidente de l'Assemblée nationale. En sortant de la salle des pas perdus, nous avons croisé un huissier avant de nous diriger vers la salle où attendent les journalistes pour interviewer les députés. Ensuite, nous nous sommes rendus dans la salle des 4 colonnes où se trouve le monument au mort des guerres mondiales. Juste après, nous sommes allés dans le fameux hémicycle où sont proposées et ensuite votées des lois. Puis nous nous sommes dirigés vers le salon des Mariannes. C'est un endroit où il y a des représentations de Mariannes, et d'autres petites statues qui sont des caricatures de députés et de Louis-Philipe conçues par Daumier. Enfin, nous sommes allés au bureau de poste où les députés reçoivent et envoient des lettres aux gens de leur circonscription. Quand nous sommes sortis de l'Assemblée nationale, la guide, Lucie, nous a donné une BD qui nous explique toute l'organisation de l'Assemblée nationale.

LA CITE DES SCIENCES

Pour commencer, chaque groupe se sont répartis sur les différentes expositions selon les envies de chaque enfant et adulte. Certains groupes ont commencé par le cerveau, d'autres sur les robots, certains sur l'espace, tandis que d'autres avaient choisi de visiter le planétarium. Ensuite, nous avons mangé, puis nous nous sommes dirigés vers la cité des enfants. Là, nous étions libres de commencer par ce que nous voulions. Nous avons pu suivre plusieurs activités sur l'eau, l'électricité, la nature, le corps humain, l'usine, le cinéma et pour finir la communication. Puis nous sommes sortis de la cité des enfants et les groupes se sont dispersés sur les ateliers du 1er étage : les jeux vidéo, le cerveau et l'espace que certains groupes n'avaient pas fait au début puis nous sommes allés goûter et nous sommes repartis pour reprendre les transports en commun pour rentrer à l'auberge de jeunesse. Nous étions tous ravis de cette journée.

LE SPECTACLE SURPRISE

Avant de nous retrouver à Paris, les enseignantes nous ont annoncé le programme de notre séjour, dont une surprise que nous ne savions pas encore. Mercredi 31 janvier 2024 à 19H45, nous avons pris le métro pour nous rendre au théâtre de Mogador. On nous a fait croire à un ballet ou à un spectacle de claquettes. Mais c'est en arrivant que nous avons su quel était le spectacle surprise : Le roi lion ! Quand nous sommes entrés dans la salle, il y avait beaucoup de monde. Au bout d'une heure, il y a eu un entracte. Nous avons papoté 10 min et la représentation a continué. L'actrice qui nous a fait le plus rire était le singe. C'était génial, on a adoré !

LE CHATEAU ET LES JARDINS DE VERSAILLES

Le jeudi 1er février nous sommes allés au château de Versailles qui se situe dans les Yvelines (78). On s'y est rendu en RER parce que ce n'est pas à Paris. Nous y avons retrouvé notre guide Marie Gervais. C'est un château qui a appartenu au roi Louis XIV qu'on surnomme le roi Soleil car c'était un roi tout puissant qui pensait apporter la vie, la lumière et qui se considérait comme le centre de l'univers. Louis XIV a déménagé à Versailles en 1682 mais le château a été construit avant avec Louis XIII. Entre 1789 et 1790 lors de la Révolution certains meubles ont été détruits ou volés. C'est pour ça que la plupart des pièces étaient vides. Les célèbres pièces du château sont dans le grand appartement de Louis XIV. Nous avons pu visiter des salons qui précèdent la chambre à coucher du roi tels que la salle du trône, la salle pour se restaurer en comité privé.
Des courtisans venaient à son réveil et à son coucher : Cela s'appelle le respect de l'étiquette. Nous avons poursuivi la visite avec la galerie des glaces. C'est une pièce très lumineuse qui fait 73m de longueur, 11m de largeur et 12m de hauteur. Ses nombreuses glaces sont là pour impressionner les courtisans, parce que les miroirs, à l'époque, étaient rares et chers.
Nous avons ensuite poursuivi notre journée dans les jardins créés et aménagés par André Lenôtre. Nous y avons appris que les arbustes devaient être parfaitement taillés et symétriques parce que le roi aimait que tout soit parfait. Il tenait ça depuis un traumatisme vécu avec la Fronde qu'a connu son père. Dans les jardins, les légendes sont interprétées sous la forme de statues. Les travaux sont entrepris en même temps que ceux du palais et durent une quarantaine d'années. Dans ces jardins, nous avons fait une course d'orientation. Ce jeu constituait à se repérer sur un plan et à trouver différents éléments des jardins telles que de petites cours, des statues, des fontaines, etc. C'est le groupe d'Émilie qui a gagné, non sans mal !

LE STADE DE FRANCE

Le 2 février au matin, nous nous sommes rendus au fameux Stade de France qui se situe à Seine-Saint-Denis. Le Stade de France a été construit le 10 juin 1998. Dans ce lieu, il y a eu plusieurs concerts et plusieurs matchs tels qu'un concert d'AC/DC, de Madona, de Johnny Hallyday, la coupe du monde de football 1998. C'est dans ce lieu que les épreuves olympiques d'athlétisme auront lieu cet été. Nous avons en premier visité les tribunes du stade. Ensuite, nous avons découvert les cellules pour les gardes à vue en empruntant les escaliers des secours. Puis, nous avons pu visiter les vestiaires des joueurs, la salle d'entraînement et la loge présidentielle. Nous avons tiré dans quelques ballons et nous nous sommes même pris pour des joueurs de football en arrivant par leur entrée sur le stade. Enfin, nous avons visité le musée puis quelques enfants ont acheté des souvenirs. C'était une merveilleuse visite pour tous les élèves, même ceux qui n'aiment pas le sport.

LA CROISIERE SUR LA SEINE

Notre croisière s'est déroulée sur la Seine à Paris. Nous avons embarqué au Pont-Neuf le vendredi 2 février 2024 avec les navettes de Paris. Nous avons pu apercevoir plusieurs monuments célèbres de la capitale tels que la tour Eiffel, le grand et le petit palais, Notre Dame de Paris, la Conciergerie, etc. Nous sommes passés sous plusieurs ponts connus comme celui de la Concorde construit avec les pierres de la Bastille ou bien celui de l'Alma avec sa statue du Zouave qui sert de mesure lors de crues de la Seine. Nous avons aussi navigué à côté du musée du Louvre et de l'Assemblée nationale. Enfin, nous avons appris que, sur la Seine, vont se dérouler les épreuves olympiques ou paralympiques de natation en eau libre cet été. Cette visite fut la dernière de notre périple inoubliable.

La gestion des déchets sur Arve & Salève

La communauté de communes Arve & Salève gère les déchets ménagers produits sur les 8 communes de son territoire. Les 3 millions de budget du service permettent de gérer 13000T de déchets par an soit 626kg par habitant dont 219kg dans le sac gris.

La vie d'un déchet ne se résume pas à son dépôt dans un sac ou un conteneur ; elle est longue, complexe et couteuse.

Depuis sa collecte jusqu'à son devenir final, un déchet va être traité par un grand nombre d'acteurs (Arve & Salève et ses prestataires). La gestion de ce déchet correspond à sa collecte, son transport et son traitement. Tous les déchets ménagers créés dans les 8 communes peuvent être collectés soit dans les points d'apport volontaire soit dans la déchèterie des Rocailles.

Néanmoins, à ce jour, l'inflation et les nouvelles réglementations destinées à préserver les ressources et l'environnement grèvent les budgets déchets des collectivités. Tout déchet ménager généré sur un territoire a un coût pour la collectivité qui le gère. Ce coût varie en fonction de l'aspect recyclable ou réemployable du déchet sous la forme d'une taxe : la TGAP – Taxe générale sur les activités polluantes. Cette taxe augmente chaque année de façon drastique pour inciter à produire moins de déchet. Pour que les collectivités paient moins de taxes, il faut qu'elles incitent leurs habitants à trier mieux et à surtout moins produire de déchets.

Parallèlement, l'inflation de ces dernières années a atteint le fonctionnement du service : carburants, matériel…

L'ensemble de ces phénomènes a rendu le budget déchets d'Arve & Salève déficitaire de 500 000€. Seule une augmentation de la taxe qui finance majoritairement ce service, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (ou T.E.O.M), peut permettre de retrouver un budget à l'équilibre.

Pour enrayer la hausse de ces coûts, il est important que chacun devienne conscient de l'impact de sa production de déchets, de sa façon de trier et plus largement de sa consommation.

Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, il est important d'accompagner la population afin de lui donner les éléments (connaissances et équipements) qui permettront de mieux trier ses déchets. Saviez vous que sur les 219kg d'ordures ménagères par habitant cités plus haut, 130kg sont mal triés !? 57kg auraient dû être jetés dans le bac jaune, 7kg dans les déchets verts et 66kg auraient pu être compostés.

Dans ce contexte, Arve & Salève améliore encore ses services en :
- Répartissant sur ses 8 communes une trentaine de nouveaux conteneurs pour les cartons bruns à compter d'octobre
- Mettant en place des actions concrètes liées au compostage (vente, distribution, ateliers, apérocompost, guide)

Bilan - Grafiteria 2024

La Gratiferia Arve & Salève qui s'est tenue à Arthaz Pt notre Dame le 23 novembre 2024 fut un succès !
Le samedi 23 novembre, Arthaz PND a accueilli la deuxième édition de la Gratiferia Arve et Salève. Cet événement au cours duquel le public peut déposer les objets dont il n'a plus l'utilité et prendre ce qu'il souhaite, même s'il n'a rien déposé. Les objets récupérés sont gratuitement.

Cette édition a rencontré un grand succès avec plus de 600 visiteurs et de 2,7 T d'objets déposés, dont 2,2 T d'objets directement récupérés. 500 kg d'objets n'ayant pas trouvé preneur ont été récupérés par Emmaüs Annemasse.

Des renseignements étaient également donnés : sur le compostage partagé et individuel auprès de Arve & Salève et sur le tri auprès du SIVALOR (Syndicat de VALorisation des déchets). La bonne humeur était palpable, le tout agrémenté par la buvette tenu par le comité des fêtes d'Arthaz PND. Cet événement a été possible grâce aux bénévoles ainsi qu'à la mairie et aux agents d'Arthaz qui ont mis la salle communale à disposition.

La cohabitation intergénérationnelle ? Vous connaissez ?

La cohabitation entre générations est une vraie solution pour une autre façon d'habiter !
C'est un accord entre une personne de moins de 30ans qui est hébergée chez une personne de plus de 60ans en échange d'une contrepartie financière modeste ou du temps de présence et de partage !

Quels sont les avantages de la cohabitation intergénérationnelle ?
Ce service, initié par Annemasse agglo (Maison de l'Habitat) est à présent partagé sur la communauté de communes Arve & Salève, offre un accompagnement pour les deux parties prenantes.
Une personne dédiée est là pour :
- rencontrer les personnes intéressées
- sélectionner rigoureusement les profils compatibles puis les mettre en relation
- gérer les contrats
- réaliser l'état des lieux
- suivre les binômes pour assurer le maintien de relations harmonieuses

Vous souhaitez plus d'infos ?
Un seul numéro et un seul mail pour les habitants d'Annemasse Agglo et Arve & Salève :
06 22 58 89 77 / cohab.interge@annemasse-agglo.fr

ProximiTi

Les lignes de bus ProximiTi deviennent agiles pour plus de desserte et d'autonomie des habitants
Depuis fin octobre, certaines lignes de bus Proxim iTi ont été« agilifiées ».
Sur Arve & Salève, plusieurs lignes sont concernées. Elles traversent les communes de « Monnetier Mornex, Arthaz PND, Nangy, Reignier-Esery (secteur 1), Arbusigny et Pers-Jussy (Secteur 4), Scientrier (Secteur 5).
Cf toutes les infos dans le mag proximiTi peuvent être téléchargées ici :
https://www.arve-saleve.fr/.../Proxim-iTi-Agile_Mag_2-br.pdf

Ce nouveau système de desserte dynamique va répondre à plus de demandes d'usagers de façon plus simple ! un petit temps d'adaptation et vous allez adorer !
Le principe « bus agile » ?
• Pour chaque ligne de bus, les arrêts fréquemment utilisés sont toujours desservis.
• Une réserve de temps en plus, déjà prévue dans les horaires de la ligne, permet aussi de faire quelques détours si d'autres arrêts sont demandés. Des connexions sur demande sont également proposées.
• Pour partir d'un arrêt sur demande ou pour utiliser une connexion sur demande, **il est nécessaire de s'enregistrer sur l'app BusCheckIn ou par téléphone au 04 50 62 29 39, au moins 30 minutes avant le départ** (et 60 minutes avant le départ pour les lignes 450, 460 et 470).
• Si de nombreux détours sont demandés pour une même course, pas d'inquiétude ! une navette de délestage est envoyée automatiquement par le système, garantissant que tout le monde arrive à l'heure.

France Service Pays Rochois Arve & Salève souffle sa première bougie

Début Novembre 2023, France Services Pays Rochois Arve & Salève a ouvert ses portes deux jours par semaine à Reignier-Esery. Grace à ce service situé dans les locaux de la communauté de communes, le public peut obtenir des réponses facilement, être aidé dans ses démarches administratives et résoudre des situations plus complexes grâce à un correspondant dans les réseaux partenaires. Des outils informatiques et un accompagnement sont également mis à leur disposition pour réussir leurs démarches en ligne.
Début 2025, Arve & Salève étoffe ses services de proximité aux habitants en devenant un point relais pour avoir des informations sur la Cité des Métiers et en accueillant des ateliers numériques.
Le point relais de la cité des métiers : diffusera des informations de la Cité des Métiers, au plus près des usagers. La Cité des Métiers est un lieu d'information gratuit et ouvert à tous pour répondre aux questions sur la vie professionnelle. Le point relais de France Service Pays Rochois Arve & Salève de Reignier-Esery sera rattaché au centre d'Annemasse. Ce centre propose tout au long de l'année, gratuitement et en libre accès à tous : des entretiens personnalisés, anonymes et sans rendez-vous ainsi qu'un espace documentaire et des ordinateurs en libre accès. Plus d'infos : https://www.citemetiers.fr/
L'accueil d'ateliers numériques : en partenariat avec le Conseil Départemental de Haute-Savoie, un conseiller numérique du Conseil Départemental animera des ateliers collectifs, gratuits et ouverts à tous, pour aider le public à gagner en autonomie avec l'outil numérique dans ses démarches en ligne. Ateliers 1 mercredi matin par mois - sur inscription auprès de France Services.
France Services Pays Rochois Arve & Salève à Reignier-Esery :
mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Contacts : Tél : 07.49.73.87.45
Mail : fs.laroche-reignier@faucignymontblanc.com
N'hésitez pas à prendre RDV, ceci vous évitera de l'attente sur place.

Des nouvelles de la commission Environnement et sécurité

Quelques dates à retenir :
- 6 novembre 2024 début du chantier de **Coupes de bois – parcelle 7** du petit Salève, les sentiers autour de cette parcelle sont interdits au public pendant toute la durée du chantier pour des raisons de sécurité. Une vente de bois sera proposée aux habitants de la commune, par stère de 50 cm. Ce projet est en partenariat avec l'Office National des Forêts. Le débardage se fera avec l'aide d'un cheval afin de ne pas abîmer les sentiers. Une animation va être organisée prochainement, vous en serez averti via les supports d'informations.
- 12 novembre 2024 Les amis des sentiers préparent le terrain pour le début du chantier de la future **voie verte** qui commencera le 25 novembre jusqu'au 20 décembre. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée car le sentier ne sera pas accessible pendant toute la durée du chantier.
- Agrandissement de la réserve de chasse et de faune sauvage sur notre commune qui compte aujourd'hui 47% de son terrain en réserve. (Une réserve de chasse et de faune sauvage est un lieu où la chasse y est interdite, toutefois la chasse peut y être autorisée suite à une cellule de crise survenue par exemple après une plainte).

Projets à venir :
- Mise en place d'un schéma cyclable sur notre commune pour rejoindre la voie verte et la future piste cyclable de la communauté des communes Arve et Salève.
- Renouvellement de la convention de notre commune en refuge LPO (Ligue de la Protection des Oiseaux)

Je reste à votre disposition pour tous renseignements
frederique.leone@gmail.com

Frédérique Leone
Adjointe au Maire

Instinctivement Nature
Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie
www.chasseurs74.fr

TERRITOIRE ACCA MONNETIER MORNEX
zonage de chasse

Fédération des Chasseurs 74
Julien Sempé - Service technique
réalisation sous Qgis 3.14
source RGD74/FDC74 - 04/11/2022

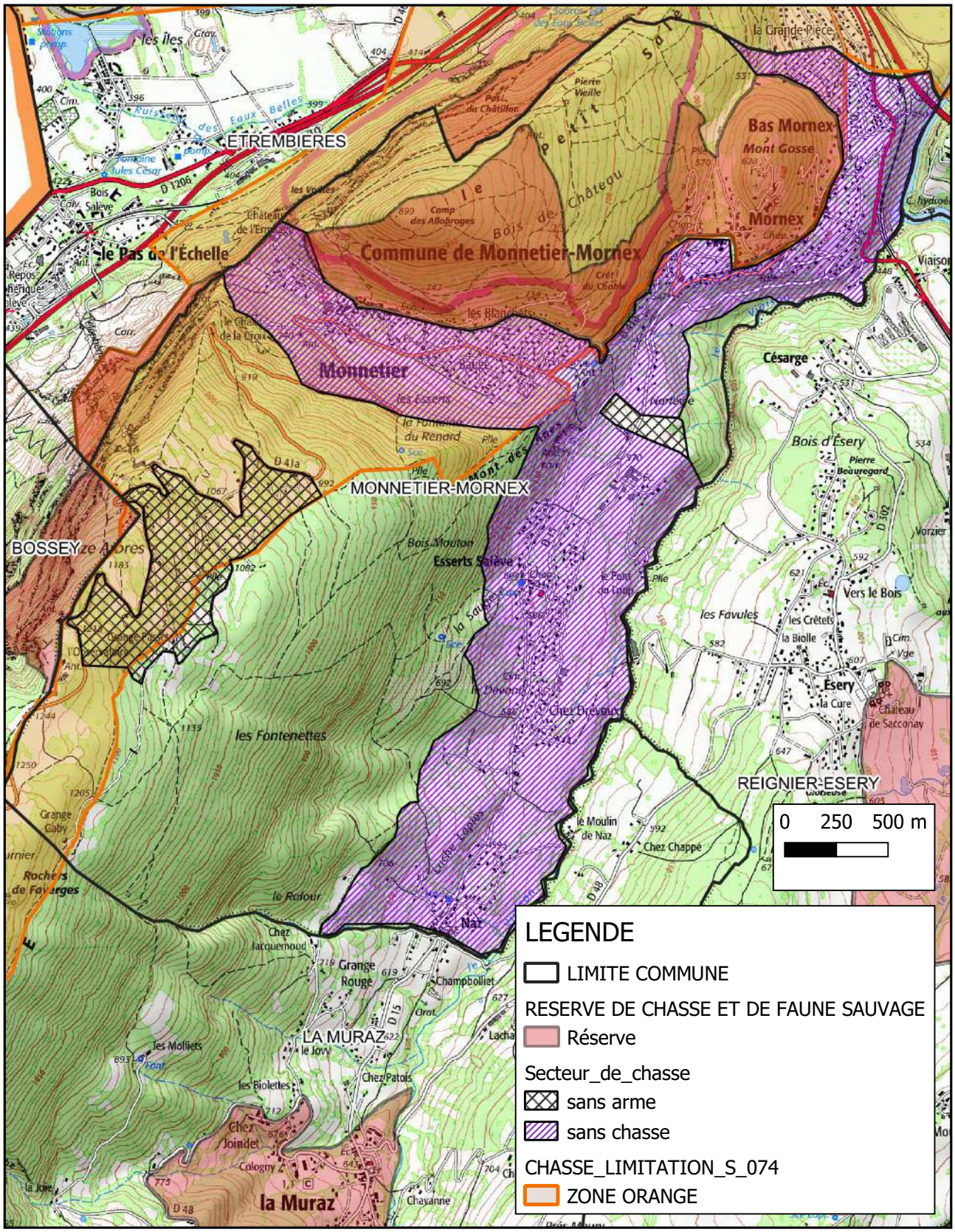

Associations numéros utiles

A

Amigale du Salève
Maëva Collier - Monnetier-Mornex - 07 77 36 14 24

Amicale de donneurs de sang
Sandra Brazzini - Monnetier-Mornex

Association des écoles du Salève
Marion Tanous - Monnetier-Mornex - aes.saleve@gmail.com

Association Sportive des Amis du Salève
Thomas Nascimbeni - Monnetier-Mornex -
assaleve@gmail.com

Association des jardins de Monnetier
Jean-Marie Raffenel - Monnetier-Mornex - 06 14 78 74 47
jardinsmonnetier@gmail.com

ACCA (chasse)
Perrotti Steve - Esserts - 06 89 86 59 51

Atelier du Funiculaire (boutique d'art, artisanat)
Joël Girard - Monnetier - 06 69 48 17 40

C

Chorale paroissiale St-Pierre-aux-Liens
Agnès Bovagne - Monnetier-Mornex - 04 50 36 57 95

Club des Trois Clochers
Nicole Rousseau - Monnetier-Mornex- 04 50 39 60 94

D

Dans la roue d'Aurélien
Nadine Chojnaki Mornex - association.dlra@gmail.com

E

Ensemble vocal du Salève
Bénedicte Garbolino - Monnetier-Mornex - 04 50 43 43 74
http://ev-saleve.choralia.fr

E.M.A (école des musiques actuelles)
Christophe Laureau - Mornex - 06 62 62 26 74

F

Football Club des Salèves
Mehdi Marzouki - Monnetier-Mornex
www.fcsaleves.fr - fc.saleves@gmail.com

J

Jumelage Bélâbre
Mireille Garin-Laurel - Monnetier-Mornex - 04 50 39 61 28

Les Joyeux Lurons du Salève
Camille Grobon - Monnetier-Mornex - 04 50 39 60 75
camille.grobon@wanadoo.fr

O

Oneiroi
Cédric Grobon Monnetier - oneiroi74@gmail.com

S

Soutien aux enseignants d'Haïti
Isabelle Gourmaud - Esserts Salève - 04 50 36 54 18 http://
assoseh.wixsite.com/infos

T

Tourisme et Loisirs
Edith Vasco - Monnetier-Mornex
Tourismeloisirs74@gmail.com

Annonceurs

Ouvert toute l'année à partir de 11h00
fermeture hebdomadaire : mardi

04 50 39 60 57

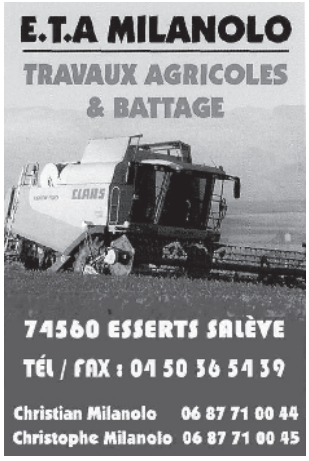

Marjo'line
Coiffure
Hommes & Femmes

272 Rue de la Marjolaine
74560 Mornex

04 50 36 53 13

www.marjo-line.fr
Réservation en ligne

Horaires
lundi 14h - 20h
du mardi au vendredi
9h - 12h et 14h - 20h
fermé le samedi

Boulangerie

Les Petits Loups

158 Chemin du Pont du Loup
74560 Mornex

7h - 13h et 16h - 19h30
ouvert dimanche matin 7h - 12h30
fermé le lundi

04 50 43 40 63

Pizzas au feu de bois

Tous les Vendredis
à partir de 19h

Boulangerie Les Petits Loups
158 Chemin du Pont du Loup
74560 Monnetier-Mornex

04 50 43 40 63

Commerces et entreprises

A

AD' Coiff - Mornex - 04 50 36 55 98
Alpes Ouvrage - Entreprise - Mornex - 04 50 39 62 05
Anchisi Frères SAS - Menuiserie - Mornex - 04 50 36 56 39
Api Étoilé - Maraîchage écologique - Mornex - 06 31 28 00 40
Au Kmion - Restauration à emporter - Monnetier - 04 50 43 40 63
Augustin-Vigny - Entreprise bâtiment- Monnetier - 09 83 47 32 57
Atelier Gilles DUMONT - Menuiserie charpenterie - Mornex 07 85 25 01 86
All in one - restaurant du golf - 07 52 02 97 19
Awen - Bar restaurant - Monnetier - 06 64 30 92 06

B

Bellini Laurent - Photographe Immobilier - Monnetier - 06 37 31 88 42
Boulangerie les Petits Loups - Mornex - 04 50 43 40 63
BOW - Bijoux faits main - Monnetier - 06 86 52 13 33

C

Café de l'Union - Monnetier - 04 56 35 90 21
Chocolaterie Didier Persch - Mornex - 06 03 95 07 01

D

Duret François - Photographie - Monnetier - 06 83 74 22 07
DPBE - Bureaux d'études - Mornex - 04 50 31 02 47
DNA entreprise - Peinture menuiserie - Monnetier - 06 64 30 92 06

E

ETA Milanolo - travaux agricoles - Esserts - 04 50 36 54 39

F

Fred Pizzas - Restauration à emporter - Mornex - 06 99 43 05 36
Frédérique Leone - Éducatrice sportive - 06 77 71 95 05
Filenvol - parcabout - Mornex - 04 50 43 08 56

G

Garage Brand - Naz - 06 65 06 71 11
GOLF de Mornex - 04 50 36 58 20

L

LABO M - Fleuriste - Mornex - 06 63 43 20 63
L'atelier du Piano - Réparation - Esserts Salève - 06 50 53 30 72
Le Boudoir de Mandarine - Massages - Esserts Salève- 06 82 87 49 54
L'Effet Papillon 74 - Epicerie en ligne - Esserts Salève- 07 52 04 29 67
L'Institut - Esthéticienne - Mornex - 09 86 20 16 16
L'Observatoire - Restaurant - Monnetier - 04 56 35 90 21
Le Petit Casino - Alimentation générale - Mornex - 04 50 39 65 11

M

Marjo'line Coiffure - Mornex - 04 50 36 53 13
Médecine symbolique Ingrid Peyvel - Monnetier- 06 61 70 34 07
Maison des Michelles - Brocante en ligne - Monnetier- 06 58 08 21 12

P

Pauline Rousselet - Restauration de meubles - Esserts - 06 16 55 12 81
Pharmacie du Salève - Mornex - 04 50 36 59 07

R

Raphoz Didier - Soudure - Esserts Salève - 06 30 96 84 95

S

Bar-tabac du Soleil levant - Mornex - 04 50 31 30 25
Schutzle Petra - Photographe - Monnetier - www.petraschutzle.com

Ouverture Mairie:
Mardi: 13h30 - 17h00
Du mercredi au vendredi: 13h30 - 17h30
NOUVEAU! Samedi matin, de 9 h à 12 h.
Vous pouvez nous joindre par téléphone
04 50 39 60 12
par courriel: accueil@monnetier-mornex.fr

Crèche Les Miniloups - 09 51 38 58 58
1579 route des Bornes
Mme Sandra Vroylandt.
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Déchèterie de la communauté de communes Arve et Salève
1496 route des Rocailles - 09 70 21 09 36
74930 Reignier
Horaires: de 8h30 à 12h et de 14h à 18h du lundi au samedi
Les samedis d'avril à fin septembre fermeture à 18h15

La Poste agences communales - 3631

Agence de Mornex:
Lundi: ferme
Mardi et jeudi: de 8h à 11h et de 16h30 à 18h
Mercredi: de 14h à 18h30
Vendredi: de 16h30 à 18h30
Samedi: de 9h à 12h

Agence de Monnetier:
Mercredi, Jeudi et vendredi: de 9h à 12h

Gestionnaire de l'eau sur la Commune
Syndicat des Eaux Rocailles Bellecombe
- Dépannage assainissement - 0677 04 19 50
- Dépannage eaux - 0450957163 / 0683744206

85 Route de Serry, ZA de Findrol - 74250 Fillinges

Voirie, ramassage ordures ménageres
Communauté de Communes Arve et Salève - 0450434614
Maison intercommunale Cécile Bocquet,
160 Grande rue - 74930 Reignier

Réception de la télévision - Pour tout problème - 3990
Abonnement au câble: Numéricable

Allô, service public - 3939
La première réponse à vos questions administratives
0.12 €/min TTC à partir d'un poste fixe
Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h

Impôts service - 08 10 46 76 87

Assistant de service social,
Pôle médico-social - 04 50 33 23 47
391 Grande rue - 74930 Reignier

A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rural) - 04 50 95 15 32
Contact dans la commune: Laurent Chiorino

www.imprimerie-offsetservice.com - 04 50 43 43 02

Les services d'urgence

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

17 POLICE SECOURS

18 SAPEURS-POMPIERS

ENFANTS EN DANGER ? LE MIEUX, C'EST D'EN PARLER. 24h/24, 7j/7

3919 Arrêtons les violences : accueil téléphonique 24h/24 7jours/7 pour les femmes victimes de toutes formes de violences (violences conjugales, violences sexistes et sexuelles, violences au travail, etc.)

3 9 19
3919